

# Les volte-face de Trump agitent les marchés

BONHÔTE

UNIQUE, COMME VOUS

N°827

26 janvier 2026

L'escalade verbale de Trump autour du Groenland et l'usage explicite de la menace douanière contre plusieurs pays européens a marqué le début de la semaine passée. Cette séquence a provoqué une hausse abrupte de la prime de risque politique, avant un apaisement partiel en fin de semaine à la faveur d'une volte-face présidentielle lors du Forum économique mondial de Davos.

## Les marchés commencent à intégrer une prime de risque politique durable

Les marchés américains ont évolué sous la contrainte d'un triple stress : politique, obligataire et monétaire. Le rendement du Treasury à 10 ans a atteint 4.30% en séance. Cette tension traduit moins une crainte inflationniste immédiate qu'un doute croissant sur la prévisibilité de la gouvernance, dans un contexte de remise en cause de l'indépendance de la Fed. Sur le plan macroéconomique, les données publiées confirment une économie toujours robuste. L'inflation mesurée par le PCE Core a légèrement reculé (-0.1%) à 2.7% en glissement annuel, mais est toujours au-dessus de la cible de 2% et le PIB réel du 3e trimestre a été révisé à la hausse à +4.4%. Ces chiffres ont conduit les marchés à repousser toute perspective de baisse de taux à juin, sous une Fed recomposée.

Les marchés européens ont été les plus directement exposés au choc géopolitique. L'annonce de droits de douane punitifs sur huit pays européens opposés à l'annexion du Groenland a déclenché une nette correction en début de semaine. Les secteurs du luxe et de l'automobile, fortement exposés au commerce transatlantique, ont sous-performé, tandis que les valeurs de défense ont surperformé, intégrant une hausse anticipée des dépenses militaires. Le revirement du président américain à Davos, excluant le recours à la force et annonçant le cadre d'un futur accord sur le Groenland, a permis un rebond des indices en fin de semaine. Ce rebond ne remet toutefois pas en cause un phénomène plus structurel, qui s'illustre par le fait que le marché commence à intégrer une prime de risque politique durable, liée à l'instabilité des règles du jeu commerciales et diplomatiques. Sur le front macroéconomique, l'inflation en zone euro est ressortie à 1.9%, sous l'objectif de la BCE. En Allemagne, l'indice ZEW a bondi à 59.6 points, son plus haut niveau depuis plus de quatre ans, soutenu par le plan de relance ciblant le secteur manufacturier.

## L'essentiel en bref

-

	USD/CHF	EUR/CHF	SMI	EURO STOXX 50	DAX 30	CAC 40	FTSE 100	S&P 500	NASDAQ	NIKKEI	MSCI Emerging Markets
Dernier	0.78	0.92	13'147.13	5'948.20	24'900.71	8'143.05	10'143.44	6'915.61	23'501.24	53'846.87	1'501.11
Tendance	⬇️	➡️	⬇️	➡️	➡️	➡️	➡️	➡️	➡️	⬆️	⬆️
%YTD	-1.60%	-0.89%	-0.91%	2.71%	1.68%	-0.08%	2.14%	1.02%	1.12%	6.97%	6.89%

(valeurs du vendredi précédent la publication)

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées cas échéant dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écartier des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.